



## Déclaration liminaire au GT dédouanement

Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis ce jour pour un groupe de travail très attendu par la communauté douanière compte tenu du sujet traité à savoir « le dédouanement » et l'ampleur des changements que ce dernier implique. Pourtant la représentation syndicale et in fine les douanières et douaniers que nous représentons ne sont pas considéré·e·s.

Les sujets à l'ordre du jour, que vous connaissez mais qu'il semble important de citer afin que toutes les parties en présence puissent prendre la mesure de l'exercice que vous nous imposez, sont les suivants : la refonte import / export, le transfert des missions de contrôles de la CCRF, la dé-métropolisation du Service Grands Comptes, le bilan du déploiement de Delta H7, le bilan de la création du service de l'origine et du Made in France, le brexit.

Lorsque pour un GT aussi important prévu le 25/05 ; les documents préparatoires sont transmis après relance de la CFDT le 19/05 à 12h30 ; vous annihilez le bien fondé de notre présence.

Lorsque le temps consacré aux thématiques reprises supra n'est que d'une demi-journée ; vous faites abstraction de la sensibilité de celles-ci.

Il n'est pas ici question de traiter d'une mission subsidiaire mais bien d'enjeux majeurs quant aux développements de nos missions principales.

Notre présence aujourd'hui dans ces conditions ne saurait être assimilée à un échange sur tous les sujets repris si toutefois c'est le véritable objet de la tenue de ce GT.

Les 4 jours ouvrés imposés à la représentation syndicale laissent à penser que se déroulera, sous nos yeux, dans quelques minutes un monologue au rythme effréné.

Pour autant les irritants sont nombreux allant entre autres des problématiques techniques liées à DELTA I/E restées en suspens ou encore de la question des horaires atypiques des agents assurant la mission de contrôle à l'importation de la DGCCRF en passant par le positionnement DOUANE dans le cadre du BREXIT face au géant EUROTUNNEL.

Non seulement la case du dialogue social n'est pas cochée mais plus grave encore nous obérons notre capacité d'action.

Nous rappelons donc à toutes fins utiles qu'il est de votre devoir de nous permettre d'exercer le nôtre pour l'intérêt du collectif.